



Lo Parvi

Association nature
Nord-Isère

Connaître, faire connaître et protéger le patrimoine naturel

Compte-rendu du Conseil d'Administration
du 11 avril 2022 à Trept

Présents: Stéphane Dardun, Marie-Noëlle Blanchet, Patrick Carteret, Jean-Jacques Thomas-Billot, Sabine Geoffroy, Marcel Feuillet, Aurélien Bourdin, Marc Bourrely, Murielle Gentaz, Elvyre Royet, Henri-Denis Allagnat, Christine Albertin, Joëlle Gardien, Pascale Nallet.

Excusée: Amélie Claustre

Membre du personnel : Raphaël Quesada

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer. L'ouverture de séance est réalisée par Joëlle Gardien, jusqu'à l'élection du nouveau président.

1) Adoption du compte-rendu du CA du 7 mars 2022

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2) Vote des délibérations

Première délibération :

Le conseil d'administration, décide de nommer, conformément aux résultats du vote, au poste de présidente : Murielle GENTAZ

Nombre de voix pour : 14 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Deuxième délibération :

Le conseil d'administration, décide de nommer, conformément aux résultats du vote, au poste de vice-président : Marc BOURRELY

Nombre de voix pour : 14 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Troisième délibération :

Le conseil d'administration, décide de nommer, conformément aux résultats du vote, au poste de secrétaire : Aurélien BOURDIN

Nombre de voix pour : 14 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Quatrième délibération :

Le conseil d'administration, décide de nommer, conformément aux résultats du vote, au poste de secrétaire adjoint : Sabine GEOFFROY

Nombre de voix pour : 14 Nombre de voix contre : Nombre d'abstention :
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Cinquième délibération:

Le conseil d'administration, décide de nommer, conformément aux résultats du vote, au poste de trésorière : Marie-Noëlle BLANCHET

Nombre de voix pour : 14 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Sixième délibération:

Le conseil d'administration, décide de nommer, conformément aux résultats du vote, au poste de trésorier-adjoint : Marcel FEUILLET

Nombre de voix pour : 14 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Septième délibération :

Le conseil d'administration désigne comme référent bénévole de la RNR des étangs de Mépieu : Aurélien BOURDIN

Nombre de voix pour : 14 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Huitième délibération :

Le CA désigne comme responsables des commissions :

- Commission communication : Marc BURRELY
- Commission veille écologique : Christine BERGER
- Commission forêts : Patrick CARTERET
- Commission naturaliste : Jean-Jacques THOMAS-BILLOT
- Commission jardin-bio-diversité : Jean-Jacques THOMAS-BILLOT
- Commission aménagement du territoire : poste non pourvu
- Commission forméduc : Amélie CLAUSTRE
- Commission bibliothèque: Claudette GRADI
- Commission entretien: Brigitte De JOINVILLE et Claudette GRADI

Nombre de voix pour : 14 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Neuvième délibération :

Le conseil d'administration désigne comme responsables du suivi des projets associatifs :

- Projet faire connaître : poste non pourvu
- Projet connaître : Jean-Jacques THOMAS-BILLOT
- Projet protection : Murielle GENTAZ

Nombre de voix pour : 14 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Dixième délibération :

Le conseil d'administration désigne Marcel FEUILLET comme référent bénévole du personnel de Lo Parvi.

Nombre de voix pour : 14 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 1

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Onzième délibération :

Le conseil d'administration désigne comme référents bénévoles du site internet de Lo Parvi : Sabine GEOFFROY

Nombre de voix pour : 14 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Douzième délibération :

Le calendrier et le programme indicatif des prochains conseils d'administration est le suivant :

16 mai à 18 h00: ENS marais de Crucilleux

13 juin à 19h00 : travail sur le règlement intérieur et évolution des statuts/ base de données Géonature

11 juillet 14h00 : Sortie canoë sur le Rhône entre Vertrieu et Anthon

12 septembre : préparation fête RNR Mépieu/examen nouveau plan de gestion/ demande subvention RNR Mépieu 2023

10 octobre : Bilan projet Faire connaître / bilan des commissions liées au projet

7 novembre: bilan des autres commissions

12 décembre: 2023 bilan projet Protéger/ nouveau projet Protéger

09 janvier: bilan projet Connaître/ examen projets avec le département pour 2023

13 février: préparation AG

13 mars: Arrêt des comptes

L'Assemblée générale aura lieu le 01 avril 2023

Nombre de voix pour : 14 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Treizième délibération :

Le bureau se réunira une fois par mois sur convocation du président alternativement avec le Conseil d'Administration. Il abordera les thématiques suivantes:

-préparation du conseil d'administration

-trésorerie

-gestion du personnel

-actualités

-représentations

-questions diverses

Les Compte-rendu de bureau seront envoyés aux membres du CA.

Nombre de voix pour : 14 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatorzième délibération:

Répartition des éditoriaux :

Juillet 22: Marc
Septembre 22: Stéphane
Octobre 22: Sabine
Novembre 22: Aurélien
Décembre 22: Jean-Jacques
Janvier 23: Murielle

Février 23: Henri-Denis
Mars 23: Joëlle
Avril 23: Elvyre
Mai 23: Marcel
Juin 23: Pascale

À préparer pour le 15 du mois en cours, 2000 caractères.

Nombre de voix pour : 14- Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3) Questions diverses :

Bilan de l'AG :

Bonne participation, peu de nouveaux adhérents présents. La pause est plébiscitée. Kiosque avec livres et plaquettes très bien, mais nécessite d'être installé la veille. Prise de parole, se lever, utiliser le pointeur laser, manque d'un parking à vélos. Rappeler l'adresse de la salle dans les rappels aux adhérents, l'afficher sur la porte du local de Lo Parvi. Bien prévoir la capacité du parking. Refaire des panneaux d'indications de l'AG.

Formule dynamique du best'off appréciée. Voir comment ouvrir un moment en fin d'AG sur l'année à venir. Penser à rappeler des bases dans le rapport d'activités. Faire des petits groupes quand cela est possible. La sortie naturaliste a été essentiellement suivie par les naturalistes de l'association.

Livret administrateur :

Il sera à renouveler au prochain bureau.

Pour Lo Parvi,

Aurélien Bourdin

Murielle Gentaz

